



# #CESERAITABSURDE

## LE TRI DES BIODÉCHETS, UNE RICHESSE

La semaine dernière, Compostplus abordait le tri des biodéchets sous l'angle de l'obligation réglementaire.

Aujourd'hui, le réseau ouvre un deuxième chapitre à sa campagne #CeSeraitAbsurde.

Par le biais d'une nouvelle vidéo créée en partenariat avec les studios [Saint Gingembre](#) et Lénie Chérino de Feuillage, [Compostplus](#) nous parle des enjeux économiques du recyclage des biodéchets.

### La gestion des biodéchets, combien ça coute ?

On sait aujourd'hui que nos déchets organiques représentent encore 27% de nos poubelles, soit **70 kg par habitant par an ou 8 millions de tonnes** d'ordures ménagères résiduelles (OMR) pouvant être évitées chaque année.

C'est beaucoup ! Et ça l'est encore plus quand on sait que le non tri des biodéchets coûte 55 millions d'euros rien qu'en paiement de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP). Or, son montant doit doubler, voire tripler, d'ici 2025.

Au-delà d'éviter le paiement de la taxe, le tri des biodéchets est plein de bonnes surprises : +20% de tri des recyclables dans le bac jaune, -30% de coût de gestion des OMR, etc. Les externalités positives sont nombreuses.

**Le chiffre à retenir :** 55 000 000 €. C'est l'économie que pourraient faire les collectivités en évitant le paiement de la TGAP payée pour l'élimination des biodéchets. Une dépense sans aucune retombée pour les territoires.

Comment ? en valorisant tout simplement leurs déchets organiques plutôt que de les enfouir ou de les incinérer.

Ainsi, bien que le tri des biodéchets représente un coût\* pour les collectivités, l'augmentation de la TGAP le rendra de plus en plus avantageux et ses retombées en termes de création de valeur et de résilience des territoires seront de plus en plus recherchées par les collectivités.

*« Vous en conviendrez, il serait parfaitement absurde de laisser partir en fumée une telle manne financière... »*

\*entre **15 et 25 € / hab.an**



### Une vraie richesse pour l'agriculture locale

La valorisation des déchets organiques se fait localement, dans un rayon de 50 km autour du lieu de production. Trier ses biodéchets à la source profite donc durablement à nos agriculteurs qui pourraient profiter de cette ressource renouvelable pour réduire leur dépendance au phosphore d'origine fossile – essentiel aux cultures mais très cher.

**Le saviez-vous ?** Le compost de biodéchets est utilisable en agriculture biologique.

On sait également de façon immédiate, que le tri à la source permet de créer et pérenniser des emplois locaux non délocalisables, et favorise même la création de nouvelles activités. On voit fleurir partout dans les territoires des initiatives citoyennes, des porteurs de projet et des startups faisant du tri des biodéchets leur nouveau terrain de jeu.

Et oui, le tri des biodéchets crée de la recherche, de l'innovation, de l'industrie, de l'intelligence, mais aussi du lien social, de la cohésion territoriale, des synergies avec le monde agricole, etc.

Des solutions éprouvées ont déjà porté leurs fruits et les collectivités les ayant mises en place ont trouvé un équilibre financier. Comptez en moyenne 11€HT en plus par habitant sur le coût de gestion des DMA. Un (sur)coût qui sera moindre lorsque le tri des biodéchets viendra à se généraliser. Bien sûr, plus nombreuses seront les collectivités à trier à la source, plus importantes seront les économies d'échelle et meilleures seront les performances de la filière.

Quand on connaît les perspectives économiques de la filière, **#CeSeraitAbsurde** de passer à côté. N'est-ce pas ?

A vos sites Internet, Insta, Facebook, Twitter et autres réseaux sociaux... cliquez, partagez, triez !

RÉSEAU  
**Compostplus**

### Contact presse

Lola Colin  
communication@compostplus.org  
06 20 17 66 68